

**OSÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 10 MAI 2017**

-----  
**Compte-rendu sommaire/Procès-Verbal de la séance**

**L'an deux mille dix-sept et le dix du mois de Mai**, à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Mazerolles, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. CONDÉRANNE Jean Léon, Maire.

**Etaient présents** : Mmes et MM CONDERANNE Jean-Léon Maire, PEGUILHE Christian, LAMANE Christian, GOMES Stéphanie, KAHLA-PEGUILHE Isabelle Adjoints, ARIZA François, LAPEYRE Elizabeth, BORDENAVE Pascal, DARRIBERE Aline, BIGNES Florence, MALE Nathalie, SANTOS Paula et HERALD Xavier conseillers municipaux.

Etaient excusés : MOUREU Pierre, LAYAA-LAULHE Christophe.

**Date de convocation** : le 3 Mai 2017.

Isabelle Kahla-Péguilhé a été élue secrétaire de séance.

\*\*\*

### **Appartement de l'ancienne poste**

Les travaux de cet appartement ont bien avancé et le calendrier du déroulement de chantier est, pour le moment, respecté. Le montant du loyer a été fixé lors de la séance à 500€.

### **Station-service**

La réception des travaux incombant à la Commune pour la création de la station-service a eu lieu à hauteur de 88%, des réserves ayant été émises concernant notamment les reprises de maçonnerie et les espaces verts. Le 16 Mai, Total viendra installer le container.

Le projet de bail entre la Commune et Total a été présenté à l'assemblée.

### **Station-lavage**

Le projet de bail entre la Commune et la société souhaitant exploiter une station de lavage sur un terrain communal a été soumis à l'assemblée. Le loyer s'élèverait à 200€ par mois.

### **Local technique**

Les différentes propositions de configuration du local technique ainsi que le coût de l'opération ont été présentés à l'assemblée pour discussion. Il a été convenu de demander à l'architecte de revoir certaines propositions afin de faire baisser le coût du projet.

## **Achat d'une grange**

Après discussion avec la famille Barraqué pour la vente de la grange, un accord financier a été trouvé à hauteur de 40 000€, la commune s'engageant à aménager l'entrée commune à la grange et aux deux terrains constructibles.

## **Emprunt 2017**

Monsieur le Maire a proposé au Conseil Municipal d'emprunter la somme de 200 000€ afin de financer les travaux d'investissement prévus au budget cette année.

## **Tour de garde des élections présidentielles**

Les tours de garde pour les élections législatives ont été arrêtés.

## **Mise à disposition d'une salle pour l'agent du 2MBS**

Le Conseil Municipal a délibéré et a accepté de mettre à disposition la salle annexe à celle du Conseil Municipal pour un agent du 2MBS. Une convention sera établie et un planning sera arrêté avec l'association des Familles Rurales des Deux Luys qui occupe également le lieu.

## **Local archives pour le secrétariat de la mairie**

Monsieur le Maire a fait part au Conseil du manque de place à la mairie pour stocker les archives municipales. Il a été proposé de les mettre dans un des garages que possède la Commune lorsque le local technique sera construit.

## **Création d'un emploi permanent à l'école**

Le Conseil Municipal a délibéré pour la création d'un emploi permanent à l'école pour 30 heures par semaine à partir du 1<sup>er</sup> Septembre 2017.

## **Questions diverses**

- Le devis de Lacave concernant la réfection de la clôture de l'école a été approuvé pour un montant de 1948.71€.
- Monsieur le Maire a fait part à l'assemblée de l'offre commerciale de la société ACE concernant un panneau électronique graphique à LED qui serait installé au centre commercial afin de permettre la diffusion d'information aux administrés. Monsieur le Maire a proposé au Conseil Municipal de faire venir l'entreprise pour une démonstration avant de valider le devis.
- Monsieur le Maire a présenté l'appel à projet de la Communauté de Communes des Luys en Béarn concernant le contrat de ruralité. Il a invité les conseillers à réfléchir aux projets qui pourraient y être inscrits.
- Le devis concernant le remplacement d'un ordinateur au secrétariat de la mairie a été approuvé.
- Le programme voirie pour l'année 2017 a été présenté au Conseil Municipal. Les travaux de réfection porteront sur le chemin du Cap, l'impasse de Cambot, le chemin des Chênes, le chemin de Porte ainsi que sur la Place des Justes. De plus des travaux ont déjà été réalisés cette année pour préparer l'accès notamment à la station de lavage et au futur local technique.

- Du bois de chauffage est disponible sur Mazerolles. Les inscriptions se font auprès du secrétariat de la mairie.
- La journée des associations aura lieu le 9 Septembre 2017.

Vu par nous, Maire de la commune de Mazerolles, pour être affiché le 19 Mai 2017 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A MAZEROLLES, le 19 Mai 2017  
Sceau de la mairie

Le Maire

Jean-Léon Condéranne